



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013

SOMMAIRE

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	2
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3
COMPTES SEMESTRIELS INDIVIDUELS CONDENSÉS	6
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	19

Leader français indépendant de la bourse sur Internet, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD) est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris.



ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE QUI ASSUME LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

PARIS, LE 27 AOÛT 2013

En ma qualité de Président Directeur Général de Bourse Direct, j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes semestriels individuels condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions avec les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Catherine Nini
Président Directeur Général





RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2013

ÉVOLUTION DU MARCHÉ AU 1^{ER} SEMESTRE 2013

Alors que le premier trimestre 2013 a enregistré un dynamisme des marchés, avec une croissance des indices, le deuxième trimestre a été plus hésitant, marqué par de fortes baisses, notamment au cours du mois de juin. Alors que le CAC40 avait atteint à 4072 points le 28 mai, il enregistre une baisse de près de 12 % en moins d'un mois en raison de l'incertitude des investisseurs sur la politique menée par la FED sur les rachats d'actifs ainsi que du ralentissement annoncé de l'économie chinoise. Le CAC 40 s'inscrit ainsi à 3 738,91 points le 28 juin 2013 enregistrant ainsi une croissance de 2,69 % sur le semestre (clôture à 3641,07 points le 31 décembre 2012).

VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS

+10,3 %

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE BOURSE DIRECT AU 1^{ER} SEMESTRE 2013

Au cours du premier semestre 2013, Bourse Direct a enregistré de belles performances marquées par un accroissement de sa part de marché en nombre d'ordres exécutés et la poursuite d'un recrutement soutenu de nouveaux clients.

COMPTES CLIENTS JUIN 2013

73 500

Avec près de 73 500 comptes au 30 juin 2013, Bourse Direct a poursuivi son rythme actif de recrutement d'une nouvelle clientèle enregistrant ainsi une croissance de 13,3 % de son nombre de comptes sur une année glissante.

Le nombre d'ordres exécutés s'établit à 1 719 364 en progression de 10,3 % par rapport à la même période en 2012. Bourse Direct confirme ainsi sa position de leader sur le marché de la bourse en ligne en France. Les clients de Bourse Direct réalisent plus de 4 ordres par compte par mois au cours de ce premier semestre 2013.

Les produits d'exploitation bancaire de Bourse Direct s'établissent à 17,6 millions d'euros en hausse de 14,3 % par rapport à la même période en 2012 (15,4 millions d'euros).

PRODUITS D'EXPLOITATION
BANCAIRE

17,6 M€

Ainsi, le produit net bancaire s'élève à 14,9 millions d'euros contre 12,9 millions d'euros au premier semestre 2012 soit une hausse de 15,5 %.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 12,3 millions d'euros contre 10,0 millions d'euros au premier semestre 2012. Les charges d'exploitation du premier semestre 2012 comportaient un produit lié à une reprise de provisions sur un fonds de commerce constaté par la société pour 2,1 millions d'euros. Hors éléments non récurrents positifs et négatifs, les charges d'exploitation de la société en 2012 s'établissaient à 11,7 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation du premier semestre 2013 s'inscrit ainsi à 2,6 millions d'euros, contre 2,9 millions d'euros sur la même période en 2012.

BÉNÉFICE AVANT IMPÔT

2,6 M€

RÉSULTAT NET

La société enregistre un bénéfice net d'un montant de 1,7 million d'euros au titre du premier semestre 2013, contre 2,0 millions d'euros au premier semestre 2012.



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2013

CAPITAUX PROPRES

47,2 M€

STRUCTURE DE BILAN

Les capitaux propres de la Société s'élèvent à 47,2 millions d'euros au 30 juin 2013 et la Société dispose d'une trésorerie propre d'un montant de 45,4 millions d'euros à cette date. La Société n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2012.

RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE À VENIR

Les marchés boursiers ont connu une plus forte volatilité au cours du premier semestre 2013, contexte favorable à l'activité de Bourse Direct. Cependant, les perspectives de croissance très faibles dans l'ensemble des pays européens, le ralentissement de l'économie chinoise et les hésitations de la Fed sur sa politique à venir, risquent de fragiliser les marchés boursiers au cours du deuxième semestre 2013.

La nature de ses métiers n'expose pas Bourse Direct au risque de liquidité.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXAMEN DES COMPTES

La Société n'a pas connu d'événements importants depuis la date d'examen des comptes semestriels par le Conseil d'administration.

PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2013, une convention de gestion de trésorerie a été mise en place entre Bourse Direct et VIEL & Cie. Cette convention a pour but d'optimiser la gestion de la trésorerie de la Société dans le respect de ses obligations prudentielles.

PERSPECTIVES

Au cours du deuxième semestre 2013, Bourse Direct s'attachera à poursuivre son développement en continuant à apporter à ses clients boursiers des services dédiés et professionnels, en leur proposant de nouveaux produits, notamment le déploiement des outils de mobilité et la mise en place d'une plateforme d'analyse graphique, et en leur délivrant des formations gratuites.



COMPTES SEMESTRIELS INDIVIDUELS CONDENSÉS



BILAN

ACTIF - (En euros)	Note	30.06.2013	31.12.2012
Caisse, banques centrales, C.C.P.	3	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		-	-
Créances sur les établissements de crédit	3	326 561 289	341 550 228
Opérations avec la clientèle	9	37 239 637	9 949 862
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	-
Actions et autres titres à revenu variable	4	95 710 027	145 227 253
Participations et autres titres détenus à long terme	5	1 069 175	-
Parts dans les entreprises liées		106 714	106 714
Immobilisations incorporelles	6	16 530 972	16 508 742
Immobilisations corporelles	7	1 348 013	1 491 984
Actions propres		-	-
Comptes de négociation et de règlement	8	34 335 049	10 612 086
Autres actifs		143 269	333 424
Comptes de régularisation		955 922	1 064 742
TOTAL ACTIF		514 000 067	526 845 035



BILAN

PASSIF - (En euros)	Note	30.06.2013	31.12.2012
Banques centrales, C.C.P.		-	-
Dettes envers les établissements de crédit	3	106 390 566	145 022 200
Opérations avec la clientèle	9	314 552 923	296 888 726
Dettes représentées par un titre		-	-
Autres passifs		4 030 131	3 920 000
Comptes de régularisation		1 052 383	496 738
Comptes de négociation et de règlement	8	26 460 571	20 778 576
Provisions	10	335 715	302 235
Dettes subordonnées		14 000 000	14 000 000
CAPITAUX PROPRES	11	47 177 778	45 436 560
Capital souscrit		13 988 846	13 988 846
Primes d'émission		23 126 593	23 126 593
Réserves		893 032	733 032
Report à nouveau		7 428 089	4 471 612
Résultat de la période		1 741 218	3 116 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		514 000 067	526 845 035



COMPTE DE RÉSULTAT

(En euros)	Note	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012
Intérêts et produits assimilés		3 037 612	2 623 977
Intérêts et charges assimilées		-468 505	-311 596
Revenus des titres à revenu variable		-	-
Commissions (produits)		14 017 552	12 418 019
Commissions (charges)		-2 243 404	-2 135 235
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		188 235	109 065
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		-	-
Autres produits d'exploitation bancaire		347 776	200 669
Autres charges d'exploitation bancaire		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	12	14 879 266	12 904 899
Charges générales d'exploitation	13	-11 350 257	-11 219 486
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		-922 418	1 173 532
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		2 606 591	2 858 946
Coût du risque	14	-13 246	2 884
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 593 345	2 861 829
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		2 593 345	2 861 829
Résultat exceptionnel	15	-26 469	38 924
Impôt sur les bénéfices	16	-825 658	-935 173
RÉSULTAT NET		1 741 218	1 965 580
Résultat net par action		0,03	0,04
Résultat net dilué par action		0,03	0,04



ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS SEMESTRIELS CONDENSÉS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2013

1. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes semestriels condensés arrêtés au 30 juin 2013 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France qui sont principalement ceux décrits ci-dessous. La société présente ses états de synthèse sous le format requis pour les Entreprises d'Investissement (EI).

1.1 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

Les titres sont classés en fonction de :

- » **leur nature** : effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable,
- » **leur portefeuille de destination** : transaction, placement, investissement correspondant à l'objet économique de leur détention.

Chaque catégorie de portefeuille suit la règle d'évaluation suivante :

» **titres de transaction** : ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de six mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et des pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés dans le cadre de cession des titres, est porté au compte de résultat.

» **titres de placement** : ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement. Les actions et autres titres à revenu variable sont inscrits au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les obligations et autres titres à revenu fixe sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées en compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas de titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Le calcul tient compte le cas échéant des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

» **titres d'investissement** : il s'agit de titres à revenu fixe que Bourse Direct a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels la société dispose de moyens lui permettant :

- soit de se protéger de façon permanente contre une dépréciation des titres due aux variations de taux d'intérêt au moyen d'une couverture par des instruments financiers à terme de taux d'intérêt,
- soit de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles, globalement adossées et affectées au financement de ces titres.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

I.2 EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES

Ce poste comprend les bons du Trésor et autres titres de créances sur des organismes publics émis en France, ainsi que les instruments de même nature émis à l'étranger, dès lors qu'ils sont éligibles aux interventions de la banque centrale du ou des pays où se trouve implanté l'établissement.

La valeur d'inventaire est déterminée par rapport au cours de ces bons, le jour de la clôture de l'exercice.

I.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle comportent les créances vis-à-vis de sociétés liées ainsi que les créances de la clientèle. Ces créances sont enregistrées à leur valeur nominale après déduction des provisions économiquement nécessaires à la clôture de l'exercice.

La société applique le règlement CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit et distingue comptablement les encours sains des encours douteux ; lorsqu'un passage en perte est envisagé, du fait de la forte dégradation des perspectives de recouvrement, les encours douteux sont considérés comme compromis et identifiés en tant que tels.

I.4 ACTIONS PROPRES

La société ne détient aucun de ses propres titres au 30 juin 2013, et n'en a pas possédé au cours du premier semestre 2013.

I.5 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

Il s'agit de titres de participation dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'inventaire à la date de clôture. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité de la société : business plan et flux de trésorerie actualisés.

I.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, valorisées à leur coût d'acquisition ou de production, sont dépréciées selon les critères suivants :

- » les amortissements des logiciels sont calculés selon la méthode linéaire sur 3 ans
- » les marques ne sont pas amorties.

Les fonds de commerce représentent une clientèle bien identifiée et sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces fonds de commerce font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché basée sur les flux futurs de trésorerie actualisée. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur de marché calculée est inférieure au coût d'acquisition du fonds de commerce.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de développements technologiques et font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 1 à 3 ans. Les logiciels produits par la société sont immobilisés sur la base des temps passés et des factures reçues de prestataires externes, dès lors que le projet est identifié et fait l'objet d'un cahier des charges précis. L'amortissement de ces logiciels débute dès leur mise en service, et est effectué sur la durée d'utilisation prévue, n'excédant pas 3 ans.

I.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité, ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

	Nombre d'années
Agencements, installations des constructions	3 à 10
Installations générales	5 à 10
Matériel de bureau et informatique	2 à 5
Mobilier	5 à 10

I.8 AUTRES ACTIFS

Les autres actifs sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des provisions et des amortissements économiquement nécessaires.

I.9 COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT

Ce poste recouvre les comptes de négociation et de règlement qui enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte propre ou pour compte de tiers, dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées. Sur le marché au comptant français, la date de transfert de propriété est la date de négociation.

Lorsque la date de transfert de propriété est postérieure à la date de négociation, les titres sont dans l'intervalle, inscrits au hors bilan.

Les comptes de négociation et de règlement englobent également les opérations sur titres (coupons, souscription...) échues et non encore dénouées (cas de certaines places étrangères).

I.10 PROVISIONS

Les provisions, conformément aux prescriptions du Règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable, sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent certains.

I.11 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière pour les salariés de la société sont évalués en application de la méthode préférentielle. Le calcul des engagements est fondé sur la méthode actuarielle. Selon cette méthode, le montant des engagements est déterminé en calculant le montant des prestations dues à la date de départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. Sont ensuite pris en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Les hypothèses actuarielles retenues dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

- » Taux d'escompte : 3,5%
- » Taux de mortalité : TH/TF 2004-2006
- » Inflation : 2,0 %
- » Taux de rotation : de 50 % à 0 % de 20 ans à 60 ans et plus
- » Evolution future des salaires : de 2,5 % à 2 % de 25 ans à 60 ans et plus
- » Charges patronales : 53,0 %

Enfin, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation. Le montant de cet engagement ainsi calculé est enregistré au passif du bilan dans le poste des provisions pour charges.

1.12 RECONNAISSANCE DES REVENUS

Les revenus d'exploitation bancaires regroupés sous la rubrique « Commissions - Produits » sont essentiellement constitués par :

- » les commissions et courtages,
- » les revenus du SRD et du ROR,
- » les droits de garde,
- » les autres services offerts à la clientèle.

Ils sont reconnus sur la base du relevé des opérations de la période écoulée fourni par l'ensemble des intermédiaires négociateurs et teneurs de comptes.

Les frais de compensation, tenue de comptes et de négociation versés à l'intermédiaire qui exécute les ordres de clients sur le marché, ainsi que la rémunération des différents intermédiaires figurent en charges d'exploitation bancaire sous la rubrique « Commissions - Charges ».

Les revenus connexes aux services d'investissement, correspondant aux activités suivantes qui se situent dans le prolongement des activités de Bourse direct sont regroupés sous la rubrique « Autres produits d'exploitation bancaire » :

- » les rémunérations de comptes clients,
- » les produits d'activités annexes,
- » les autres produits financiers.

1.13 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel enregistre l'ensemble des éléments qui, du fait de leur nature ou de leur montant, ne peuvent pas être rattachés aux activités ordinaires de l'entreprise.

1.14 RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net revenant à la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des titres d'autocontrôle. Le résultat dilué par action correspond à la division entre, au numérateur, le résultat net de la société avant dilution corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des titres d'autocontrôle.

Au 30 juin 2013, il n'existe aucun élément dilutif.

2. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Par rapport aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables.

3. CAISSE, CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les comptes de banque et de caisse s'analysent comme suit :

(En euros)	Créances		Dettes	
	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012
Caisse	-	-	-	-
Comptes ordinaires à vue	47 487 813	72 609 300	8 484 947	6 971 917
Créances et dettes à terme	279 073 476	268 940 928	97 905 619	138 050 283
TOTAL	326 561 289	341 550 228	106 390 566	145 022 200

Bourse Direct place les fonds déposés par sa clientèle sur des comptes à vue rémunérés, dans le cadre de ses obligations réglementaires sur le cantonnement des actifs de la clientèle des entreprises d'investissement.

Les dettes à terme d'un montant de € 97 905 619 sont liées au financement des positions différées (SRD et ROR) de la clientèle de la société. Ces créances et dettes ont une échéance inférieure à un an.

4. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

Au 30 juin 2013, le poste des « Actions et autres titres à revenu variable » est composé de la façon suivante :

(En euros)	31.12.2012	Augmentation	Diminution	30.06.2013
Titres de transaction	145 227 253	-	49 517 226	95 710 027
TOTAL	145 227 253	-	49 517 226	95 710 027

Ces titres sont détenus dans le cadre de l'activité à règlement différé des clients de Bourse Direct.

5. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

Au cours du premier semestre 2013, Bourse Direct a participé à l'opération de restructuration du capital de la société EASDAQ, actionnaire unique de la plateforme Equiduct. A l'issue de cette opération, Bourse Direct détient 9,51 % du capital de la société EASDAQ, pour un investissement total de € 1 069 175.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La variation des immobilisations incorporelles qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en note I.6, et des amortissements correspondants, se présente comme suit :

(En euros)	Valeur brute au 31.12.2012	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 30.06.2013
Marques et brevets	92 994	-	-	92 994
Logiciels	13 226 806	363 244	-	13 590 050
Fonds de commerce	13 252 125	-	-	13 252 125
Immobilisations incorporelles en cours	1 184 483	631 652	265 327	1 550 808
TOTAL	27 756 408	994 896	265 327	28 485 977

(En euros)	Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciations cumulés au 30.06.2013
Marques et brevets	76 225	-	-	76 225
Logiciels	11 171 441	707 339	-	11 878 780
Fonds de commerce	-	-	-	-
TOTAL	11 247 666	707 339	-	11 955 005

Valeurs Nettes Comptables (En euros)	Valeurs Nettes Comptables 30.06.2013	Valeurs Nettes Comptables 31.12.2012
Marques et brevets	16 769	16 769
Logiciels	1 711 270	2 055 365
Fonds de commerce	13 252 125	13 252 125
Immobilisations en cours	1 550 808	1 184 483
TOTAL	16 530 972	16 508 742

Le poste des « Fonds de commerce » comprend les fonds de commerce acquis ou intégrés par Bourse Direct lors d'opérations de croissance externe. Cette clientèle est toujours exploitée par la Société au travers de ses différentes marques. Sur une base semestrielle, le fonds de commerce fait l'objet d'une étude multicritères visant à s'assurer que sa valeur d'utilité est au moins égale à sa valeur nette comptable ; cette méthode comprend comme critères principaux une analyse de cash flow actualisés ainsi que d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle. Dans le cadre de ces évaluations, les principaux paramètres utilisés dans le cadre de l'actualisation des cash flow et de la détermination de la valeur terminale sont les suivants :

- » Taux d'actualisation : 7,7 %
- » Taux de croissance à l'infini : 2,0 %

Le taux d'actualisation est appliqué sur le résultat après impôt.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Les immobilisations en cours comprennent principalement des logiciels et développements informatiques en cours de réalisation par la société.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation des immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en note 1.7, et des amortissements correspondants se présente comme suit :

(En euros)	Valeur brute au 31.12.2012	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 30.06.2013
Agencements, installations	1 025 467		-	1 025 467
Matériel de transport	10 011	-	-	10 011
Matériel de bureau informatique	4 449 954	71 109	-	4 521 063
Mobilier	133 053	-	-	133 053
Immobilisations corporelles en cours	7 552	-	-	7 552
TOTAL	5 626 037	71 109	-	5 697 146

(En euros)	Amortissements cumulés au 31.12.2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements cumulés au 30.06.2013
Agencements, installations	470 247	43 811	-	514 058
Matériel de transport	10 011	-	-	10 011
Matériel de bureau informatique	3 525 284	169 933	-	3 695 217
Mobilier	128 511	1 336	-	129 847
TOTAL	4 134 053	215 080	-	4 349 133

Valeurs Nettes Comptables (En euros)	Valeurs Nettes Comptables 30.06.2013	Valeurs Nettes Comptables 31.12.2012
Agencements, installations	511 409	555 220
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau informatique	825 846	924 670
Mobilier	3 206	4 542
Immobilisations corporelles en cours	7 552	7 552
TOTAL	1 348 013	1 491 984

8. COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÉGLEMENT

Ce poste se décompose de la façon suivante :

(En euros)	Actif		Passif	
	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012
Comptes de négociation et règlement	34 335 049	10 612 086	26 460 571	20 778 576
TOTAL	34 335 049	10 612 086	26 460 571	20 778 576

Les comptes de négociation et de règlement résultent des opérations sur titres menées par Bourse Direct dans le cadre de son activité de compensateur-négociateur et constituent principalement des comptes de suspens techniques vis-à-vis du marché.

9. OPERATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Ce poste se décompose de la façon suivante :

(En euros)	30.06.2013	31.12.2012
Actifs		
Créances sur des sociétés liées	31 089 411	4 477 004
Créances clients	6 756 796	6 066 182
Dépréciation de créances douteuses	-606 570	-593 324
TOTAL	37 239 637	9 949 862

(En euros)	30.06.2013	31.12.2012
Passifs		
Comptes courants vis-à-vis de sociétés liées	205 453	206 529
Clients de la société de bourse	292 050	130 261
Avoirs de la clientèle	314 055 420	296 551 936
TOTAL	314 552 923	296 888 726

Ces créances et ces dettes ont une échéance de moins d'un an. Les créances à plus d'un an ont fait l'objet d'une provision.

Ces créances et ces dettes ont une échéance de moins d'un an exception faite d'un montant de € 412 229 au 30 juin 2013. Ces créances à plus d'un an sont considérées comme douteuses et font l'objet d'une provision à 100 % pour la part non couverte par les garanties obtenues par la société lorsqu'une espérance de recouvrement existe ; dans le cas contraire, ces créances sont passées en perte.

Ce montant comprend également une somme de € 177 000 de créances douteuses compromises pour lesquelles la société bénéficie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Ce poste comprend également une créance litigieuse sur un client de la société ; Bourse Direct n'encourt aucun risque sur cette créance, celle-ci ayant fait l'objet d'une garantie par sa maison-mère (cf. note 17.1).

10. PROVISIONS

Les mouvements de provisions se présentent comme suit :

(En euros)	Montant à l'ouverture de l'exercice 2013	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Reclassement	Montant au 30 Juin 2013
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions :		-	-	-	-	-
- liées au personnel	17 000	-	-	-	-	17 000
- litiges clients et autres	28 300	-	-	-	-	28 300
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
Sous total des provisions	45 300	-	-	-	-	45 300
Provision pour indemnité de départ à la retraite	256 935	33 480	-	-	-	290 415
Total	302 235	33 480	-	-	-	335 715

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2013, le capital social est composé de 55 955 383 actions ordinaires d'une valeur nominale de € 0,25 chacune.

	31 Décembre 2012	Affectation résultat 2012	Dividende versé	Résultat de la période	30 Juin 2013
Capital social	13 988 846	-	-	-	13 988 846
Prime d'émission	23 126 593	-	-	-	23 126 593
Réserves	733 032	160 000	-	-	893 032
Report à nouveau	4 471 612	2 956 477	-	-	7 428 089
Résultat de la période	3 116 477	-3 116 477	-	1 741 218	1 741 218
Total	45 436 560	-	-	1 741 218	47 177 778

11.2 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2012

L'Assemblée générale des actionnaires, réunie le 14 mai 2013, a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2012 de la sorte :

Dotation à la réserve légale	160 000,00 euros
Report à nouveau	2 956 476,78 euros
	<u>3 116 476,78 euros</u>

11.3 ACTIONS PROPRES

Au 30 juin 2013, Bourse Direct ne détient aucune action propre, et n'en a pas possédé au cours de l'exercice 2013.

12. PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire s'établit à € 14 879 266 au premier semestre 2013, contre € 12 904 899 au premier semestre 2012, en hausse de 15,30 %.

Les principales composantes du produit net bancaire sont les suivantes :

- » des produits de commission de € 14 017 552, contre € 12 418 019 au premier semestre 2012
- » des frais d'exécutions des transactions pour un montant de € 2 243 404 au premier semestre 2013 (€ 2 135 235 sur la même période en 2012)

Les autres revenus proviennent essentiellement de produits de trésorerie et de tenue de comptes.

13. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation se composent comme suit :

(En euros)	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012
Rémunération du personnel	2 686 558	2 657 598
Charges sociales	1 342 672	1 330 682
Impôts et taxes	646 678	562 556
Autres services techniques	3 273 071	3 013 693
Honoraires et frais annexes	828 389	723 146
Publicité, publications et relations publiques	1 158 990	1 362 438
Participation des salariés	90 731	86 936
Frais postaux et de télécommunication	308 538	372 474
Autres charges d'exploitation	1 014 630	1 109 963
TOTAL	11 350 257	11 219 486

Les charges générales d'exploitation de la société sont principalement constituées de frais de personnel, pour un montant de € 4 029 230 au titre du premier semestre 2013, contre € 3 988 280 sur la même période en 2012.

14. COÛT DU RISQUE

Ce poste d'un montant de € 13 246 au 1^{er} semestre 2013, est principalement constitué de dépréciation de créances clients.

15. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels comprennent les éléments suivants :

(En euros)	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012
Autres charges et produits exceptionnels	-26 469	38 924
TOTAL	-26 469	38 924

16. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au taux d'impôt en vigueur au 30 juin 2013, Bourse Direct constate une charge d'impôt de € 825 658 au 30 juin 2013.

17. AUTRES INFORMATIONS

17.1 ENGAGEMENTS HORS-BILAN

(En euros)	30.06.2013	31.12.2012
Engagements donnés		
Titres en conservation	1 268 726 806	1 204 299 078
Titres à livrer	102 817 340	152 886 043
Garantie à 1ère demande donnée	-	-
Autres engagements donnés	-	-
TOTAL	1 371 544 146	1 357 185 121
Engagements reçus		
Titres à recevoir	103 053 881	146 067 572
Découvert autorisé des banques	-	-
Caution reçue sur découvert autorisé	-	-
Caution reçue sur garantie à 1ère demande	-	-
Autres garanties reçues de la clientèle	4 931 000	4 969 000
Autres engagements reçus	-	-
TOTAL	107 984 881	151 036 572

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achats et de ventes de titres pour le compte des clients de la Société.

17.2 ELÉMENTS DE L'ACTIF ET DU PASSIF RELATIFS À DES ENTREPRISES LIÉES

(En euros)	Opération avec la clientèle (actif)	Opération avec la clientèle (passif)	Emprunt subordonné
E-VIEL	4 206	-	14 000 000
VIEL & Cie	25 637 307	-	-
Autres Sociétés liées	5 447 898	205 453	-

Au cours du premier semestre 2013, une gestion de la trésorerie centralisée a été mise en place entre Bourse Direct et sa Société mère indirecte, VIEL & Cie. Cette gestion de trésorerie centralisée a pour objectif d'assurer une gestion optimale de la trésorerie au sein du Groupe. Cette convention vise ainsi à améliorer les performances de la gestion de la trésorerie de la société dans le respect de ses obligations prudentielles.

17.3 CONSOLIDATION DE BOURSE DIRECT

Bourse Direct ne détient pas de filiale et par conséquent n'établit pas de comptes consolidés.

Bourse Direct est intégrée dans les comptes de VIEL & Cie, 253, Boulevard Pereire, 75017 Paris, dont la maison-mère est VIEL et Compagnie Finance, située au 21 Place Vendôme, 75001 Paris.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE



RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-I-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- » l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société Bourse Direct, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- » la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les règles et principes comptables français.

2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 25 juillet 2013

Les Commissaires aux Comptes

**FIDORG AUDIT / Manuel Le Roux
ERNST & YOUNG Audit / Marc Charles**



253 boulevard Pereire - 75852 Paris Cedex 17
S.A. au capital de 13 988 845,75 € - R.C.S. Paris B 408 790 608 - Groupe VIEL & Cie